

Le Droit 19-12-2008

Pas de taxis sur le Transitway

BRYAN MICHAUD

bmichaud@ledroit.com

Le syndicat des chauffeurs de Capital Taxi s'est vu refuser une demande pour utiliser le Transitway, réservé aux autobus et aux véhicules d'urgence, par le syndicat en grève d'OC Transpo, la semaine dernière.

Depuis le début de la grève, les chauffeurs de taxi de Gatineau se plaignent de perdre de l'argent à cause des bouchons de circulation, alors que ceux d'Ottawa disent ne pas faire plus de profits.

Les conducteurs de taxi ottavien affirment avoir plus de clients, mais ils doivent dépenser deux fois plus en essence.

« Nous avons demandé au syndicat d'OC Transpo s'ils bloqueraient les taxis si nos véhicules circulent sur le Transitway, a raconté le porte-parole du syndicat des chauffeurs de taxi Capital, Jacques Labaki. Cela nous aurait permis d'alléger nos tâches. »

La réponse a été sans équivoque. Le syndicat a refusé d'accepter cette demande.

Par contre, M. Labaki ne se dit

pas amer de cette décision et respecte le choix des grévistes.

Appelé à commenter cette décision, le président du syndicat en grève d'OC Transpo, André Cornélien, a refusé de s'adresser au *Droit* à ce sujet.

Par contre, même si le syndicat change son fusil d'épaule, la Ville d'Ottawa n'autorisera pas les taxis à circuler sur le Transitway.

Un règlement municipal précise qu'une amende de 175 \$ doit être émise à tout conducteur qui circule sur le Transitway sans autorisation.

EN BREF

Madeleine Meilleur écrit au maire et au président du syndicat

Au neuvième jour de la grève, hier, la députée provinciale d'Ottawa-Vanier, Madeleine Meilleur, a écrit une lettre au maire d'Ottawa et au représentant syndical d'OC Transpo, les implorant de retourner à la table des négociations pour mettre fin à la grève. Les vœux de la ministre ontarienne déléguée aux Affaires francophones et des Services sociaux et communautaires ont en partie été exaucés (voir article ci-dessus). Dans sa lettre, dont *LeDroit* a obtenu copie, M^{me} Meilleur

s'adresse au maire Larry O'Brien et au président de la section 279 du Syndicat uni des transports (SUT), André Cornélien, pour les sensibiliser aux problèmes que subissent les résidents en raison du conflit. « Maire O'Brien et M. Cornélien, je vous demande à tous les deux de laisser vos différends de côté et d'en venir ensemble à une solution, écrite. En tant qu'ex-présidente du comité municipal de transport, je comprends la complexité de la situation. Je sais aussi qu'il y a une solution. Mais pour en arriver à une solution, les deux parties doivent travailler ensemble au profit de notre ville. »

LEDROIT

ONTARIO FRANÇAIS

Le Programme de placement avancé

Une stratégie pour les élèves doués

ANNIK CHALIFOUR
journaliste@lexpress.to



Le Conseil scolaire de district catholique du Centre-Sud (CSDCCS) est le seul conseil de langue française de l'Ontario à offrir le Programme de placement avancé (PPA) à ses élèves du palier secondaire. M. Michel St-Amand, surintendant de l'éducation au CSDCCS, en explique la portée.

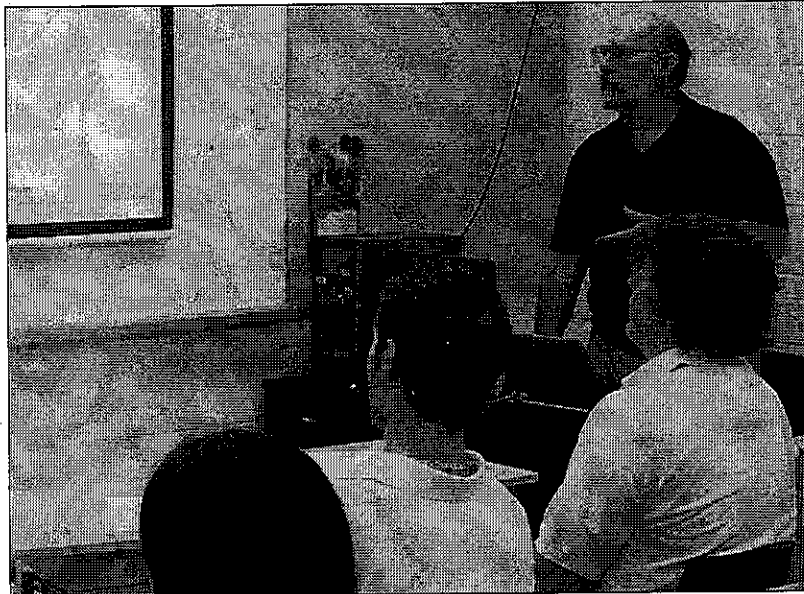
Le PPA est un programme scolaire international reconnu qui permet aux élèves doués de se soumettre à un examen de niveau universitaire dans les matières ciblées par l'école alors qu'ils sont toujours au palier secondaire, soit en 11^e ou 12^e année.

«Il s'agit du Advanced Placement Program (APP) fondé il y a quelques années aux États-Unis. Au Canada, l'organisation est basée à Vancouver. L'objectif du programme est de permettre à des élèves plus doués ou motivés d'aller au delà des programmes d'études actuels», indique M. St-Amand.

«Au mois de septembre chaque année, les élèves éligibles reçoivent le matériel d'études PPA en vue de se préparer pour les examens PPA qui se tiennent au mois de mai annuellement. Ces examens sont gérés par The College Board», explique-t-il.

La méthode éducative du PPA est appliquée selon un modèle inclusif. C'est-à-dire que les élèves poursuivent leurs cours selon le curriculum établi, mais avec l'opportunité d'explorer en classe des questions plus poussées concernant la matière présentée.

Les élèves qui réussissent les examens PPA peuvent obtenir des crédits lors de leur admission à un programme d'études universitaires. Par exemple, l'Université d'Ottawa peut accorder jusqu'à 30 crédits d'équivalences pour des cours du PPA, pourvu que la note dans chaque matière



Jean-Marc Roy, enseignant de mathématiques, avec des élèves de 12^e en PPA à l'école secondaire catholique St-Charles Garnier de Whitby.

soit d'au moins quatre. Les équivalences obtenues dépendent des exigences du programme choisi.

Il y a quatre ans, le CSDCCS, suite à une perte parmi ses bons effectifs, s'est penché sur la question de l'attrait et la rétention des élèves. Le Conseil recherchait une nouvelle stratégie pour attirer et retenir les élèves performants.

«À l'époque, j'étais responsable du programme de l'enfance en difficulté. Ceci inclut aussi les élèves surdoués. Nous nous sommes posés la question à savoir que pourrions-nous offrir pour attirer les élèves plus performants? Nous avons alors identifié deux programmes, le PPA et le Baccalauréat International, que nous offrons depuis quatre ans dans six de nos huit écoles secondaires», mentionne Michel St-Amand.

«Le PPA a l'avantage d'offrir aux élèves plus doués des situations d'apprentissage *hands-on* et des programmes d'études plus avancés. L'ensemble de la documentation destinée aux élèves est en anglais, sauf pour les cours de français. Les examens se déroulent également en anglais, sauf les examens de français», ajoute-t-il.

«Par *hands-on*, nous entendons l'option pour les élèves de présenter leurs rapports de travail en utilisant

d'autres habiletés que l'écriture. Par exemple intégrer les technologies. Nous voulons tenir compte des différents rythmes d'apprentissage des élèves.»

Les défis associés à la gestion du PPA surgissent en partie du fait que le PPA ne fait pas partie des curriculums du ministère. Le CSDCCS ne reçoit donc aucun soutien financier du gouvernement à cet effet. En outre, les enseignants formés pour enseigner dans le cadre du PPA, s'ils quittent le CSDCCS, partent avec l'expertise qu'ils ont acquise.

Cependant, Michel St-Amand mentionne que «le taux de réussite des élèves est très élevé. L'avantage du PPA est qu'il permet à ces élèves performants de mettre en banque des crédits de cours universitaires. De plus, le PPA les prépare bien aux attentes rigoureuses du post-secondaire. Des études ont montré que les élèves participant au PPA sont plus enclins à poursuivre des études avancées.»

M. St-Amand est surintendant de l'éducation au CSDCCS depuis cinq ans. Il s'occupe des dossiers de l'enfance en difficulté et est responsable de superviser les huit écoles secondaires du Conseil catholique.

Info: www.College.Board.com

Écrire pour les jeunes: plaisirs et défis

GUILLAUME GARCIA
journaliste4@lexpress.fr

À l'heure de MSN, Facebook et de toutes les technologies numériques, les enfants peinent de plus en plus à tourner les pages d'un simple livre. Pour contrer ce phénomène, les auteurs jeunesse redoublent de travail d'imagination et inventent milles histoires improbables dédiées aux enfants et adolescents. Mireille Messier et Michelle Laframboise sont deux auteures de livres jeunesse, elles étaient invitées jeudi 11 décembre à l'Alliance française dans le cadre des Jeudis littéraires.



Mireille Messier, assise, et Michelle Laframboise, debout, présentent leurs ouvrages au public de l'Alliance française

Comment définir la science fiction? Pour Michelle Laframboise, ce genre doit être totalement différencié du fantastique puisqu'il existe une nécessité de réalisme même au plus profond de l'imagination. «Le fantastique, c'est un peu le conte de fée pour adultes», résume l'écrivaine et auteur de BD. Cette polytechnicienne de formation utilise ses connaissances et son intérêt pour les sciences afin de créer l'univers de ses histoires. Ainsi, dans le monde de son personnage récurrent Chaas, de petits robots viennent, régulièrement nettoyer les dents et la bouche des protagonistes. Une fois leur mission accomplie, ils retournent se loger dans une molaire et attendent leur prochaine intervention.

«Une idée, il ne faut pas croire que ça vient tout seul, c'est comme un grain, il faut la nourrir avec de la terre, de l'eau», développe Michelle Laframboise. Les technologies présentes dans ses romans jeunesse pourraient un jour exister vraiment, comme les fibres autoréparatrices des vêtements de ses héros. Toutes les mamans se réjouiront de ne plus avoir à recoudre les pantalons troués et les chandails déchirés!

Cette adepte de science-fiction a fortement été influencée par ses

propres lectures. Aujourd'hui, elle est parvenue à trouver son équilibre en mêlant ses deux passions, la science et l'écriture.

Mireille Messier vise une cible un peu plus jeune que Michelle Laframboise. Son dernier ouvrage, *Luca*, touche des enfants très jeunes. Malheureusement, après 11 livres publiés, cette ancienne chroniqueuse de livres jeunesse ne vit pas encore de l'écriture. Elle fait des présentations dans des écoles mais aussi de la traduction. Si le grand succès ne lui a pas encore ouvert ses bras, elle ne lui en veut pas: «C'est parfois très long pour obtenir un "Oui" de la part d'un éditeur. Pour Luca, entre le premier jet et l'album fini, il s'est passé trois ans et demi. Il faut s'attendre à ça, ça fait parti du métier.» Pour l'an prochain, elle a déjà la certitude de publier deux livres et deux autres sont en attente de réponse de la part d'éditeurs »

Si toutes deux n'étaient pas pré-

destinées à l'écriture de livres jeunesse, les deux auteures ont trouvé une source d'épanouissement personnel bien qu'elles traversent parfois des moments difficiles, particulièrement lorsqu'elles essuient plusieurs refus d'éditeurs. Michelle Laframboise conclut, «Il faut trouver la joie dans l'acte d'écrire, il faut accepter de paraître dans une maison d'édition plus petite», une vision des choses commune aux deux écrivaines. Mireille Messier explique pour finir: «C'est tout un apprentissage de gérer les refus, au début on met longtemps à s'en remettre, aujourd'hui je mets plus qu'une journée. De toute façon, je vise toujours très haut chez les éditeurs, comme ça au moins j'aurai essayé.»

Le public présent au Jeudi littéraire de l'Alliance française, peu nombreux mais attentif les remercie d'avoir essayé, au moins, de redonner plaisir à lire aux plus jeunes.



cyberpresse.ca

Publié le 18 décembre 2008 à 20h50 | Mis à jour le 18 décembre 2008 à 20h52

La Ville et le syndicat ne veulent cependant pas faire de compromis sur la question des horaires

Reprise des négociations à OC Transpo



Martin Roy, LeDroit



Dominique La Haye
Le Droit

L'espoir d'en arriver à une entente entre la Ville d'Ottawa et le syndicat représentant les employés d'OC Transpo rejaillit, alors que les deux parties ont accepté de retourner à la table des négociations, dès demain, sans pour autant mettre fin à la grève.

Au neuvième jour du conflit de travail, hier, le maire Larry O'Brien, et le vice-président international du Syndicat uni des transports (SUT), Randy Graham, ont convenu de reprendre les discussions laissées en plan avant le déclenchement de la grève la semaine dernière.

Le maire et M. Graham ont toutefois indiqué qu'ils ne feraient pas de

compromis, d'un côté comme de l'autre, sur le point en litige. La Ville veut reprendre le contrôle de la gestion des horaires de travail, alors que le syndicat veut écarter cette question des négociations.

Un médiateur du gouvernement fédéral, présent depuis le début, sera de retour pour faciliter les discussions entourant le renouvellement de la convention collective des 2300 chauffeurs d'autobus, employés d'entretien et répartiteurs de la section 279 du SUT.

« Ça signifie que les deux parties sont prêtes à retourner à la table, mais sans condition. On continue là où nous étions avant la grève », indique le président de la section 279, André Cornellier.

« Tout dépendra de comment ça va se passer samedi, ajoute M. Cornellier. On retourne à la table sans compromis dans un climat d'espoir et on va essayer de régler la situation. »

Appel du maire

M. Cornellier indique que c'est le maire, lui-même, qui a contacté le vice-président, M. Graham, la veille, pour lui tendre la main.

Le maire n'a cependant pas voulu confirmer cette information, se contentant de dire qu'un entretien téléphonique a eu lieu mercredi après-midi, suivi d'une rencontre, hier matin. Il s'agissait des premiers contacts entre les deux parties depuis le début de la grève.

« Randy Graham et moi avons eu une longue conversation, dit le maire, et à la fin nous avons convenu qu'il y avait assez de latitude pour que nous laissions tomber nos conditions et que nous retournions à la table de négociations. »

M. O'Brien croit que les résidents devraient voir la situation d'un « oeil optimiste mais prudent ». « Il y a beaucoup de travail à faire, il y a plusieurs problèmes à régler, mais cela ne peut se faire à moins d'être assis à la table. »

Dans un mémo au conseil municipal, le maire indique que rien n'a été retiré de la table et qu'aucune entente n'a été conclue à l'avance.

Réunion extraordinaire

Par ailleurs, le maire a convoqué une réunion extraordinaire du conseil municipal, qui se déroule aujourd'hui, afin de faire une mise à jour de la situation.

Le syndicat a pour sa part activé, hier, son nouveau site Internet, www.ottawatransitstrike.com, durant le conflit de travail.

CHRONIQUE

MARIO BOULIANNE

mboulianne@ledroit.com



À SURVEILLER: La soirée de la fête des Rois aura lieu le samedi 10 janvier au centre Aydelu, dans le secteur Aylmer. Pour information, composez le 819-684-8460.

Le vœu d'Émilie

Avec le ralentissement économique, les difficultés rencontrées par les banques alimentaires et l'augmentation du nombre de familles dans le besoin, le moindre petit geste peut faire une différence.

Émilie Barrette, une jeune femme de Buckingham, l'a très bien compris.

Elle et ses amis désirent inviter les gens qui seront seuls à Noël et qui n'ont pas d'endroit où aller à venir fêter avec eux, le 25 décembre.

À compter de 17 h 30, la salle de quilles de Buckingham de la rue Sauvé se transformera en salle des Fêtes.

Au programme, des jeux, de l'animation, de la musique et de la danse et surtout, un grand festin de Noël.

L'événement est présenté en collaboration avec la Table de Bethléem, un organisme du secteur, ainsi que le club Lions de Buckingham, qui a contribué financièrement à la soirée.

Cette belle initiative est enco-

re plus louable, car elle provient d'une jeune femme qui avait vraiment envie de poser un geste concret pour aider ses concitoyens dans le besoin.

Vous conviendrez avec moi que ça n'arrive pas tous les jours qu'une citoyenne, consciente de la détresse et de la solitude qui sévissent autour d'elle, décide de tout faire pour changer ce quotidien qui frappe de plus en plus de gens dans la région.

Émilie me confiait qu'elle espérait accueillir le plus de gens possible. Des personnes qui, sans cette soirée, resteraient seules, devant leur télé, à ruminer leur chagrin.

Bien qu'elle ne m'ait jamais demandé de solliciter la population pour l'aider à réaliser son vœu de Noël, je ne peux m'empêcher de faire appel à votre générosité.

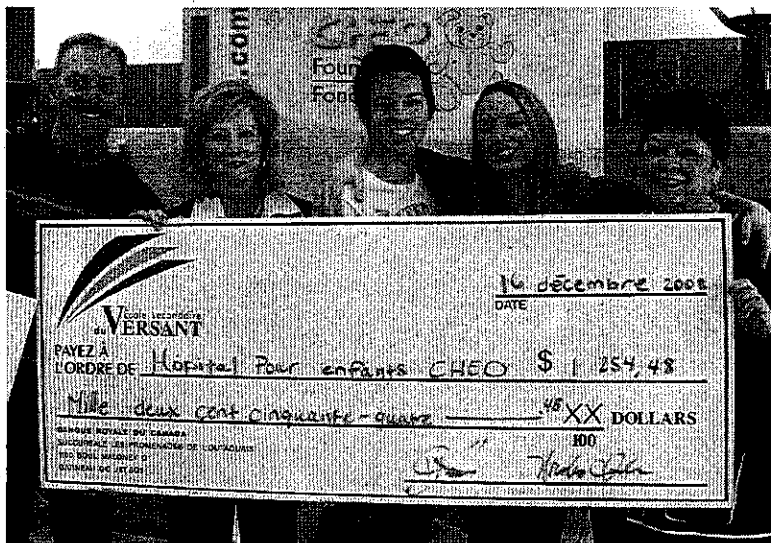
Si vous avez envie d'aider ou de participer, vous devez communiquer avec Émilie en composant le 819-000775-1735.



Le Copain a un nouvel ami

Le Centre d'amusement familial Tubes et Jujubes a dernièrement fait don d'une mascotte au département de pédiatrie de l'hôpital de Gatineau. Connu sous le nom de Merlin le Copain, celui-ci sera le nouvel ami des enfants hospitalisés au Centre régional de pédiatrie le Copain. Sur la photo, on voit Anouar Nemry de Tubes et Jujubes, D' Yohann Couture, pédiatre au Copain, Suzanne Marsolais, infirmière coordonnatrice du Copain et Amélie Bélair. Mais qui se cache sous Merlin le Copain? Nul autre que la D^{re} Henriette Fortin, chef du département de pédiatrie.

EN BREF



Par les jeunes, pour les jeunes

La Fondation du Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario (CHEO) s'est vue remettre un chèque de 1254 \$ des mains des organisateurs du *Show 2008 Du Versant*. Dans le cadre du cours Engagement communautaire, des finissants de l'école secondaire Du Versant, à Gatineau, ont organisé une activité bénéfique au profit de la Fondation du CHEO. Le spectacle de variétés a permis à une vingtaine de jeunes artistes de l'école de se produire devant leurs pairs, au cours d'une soirée « music-hall ». Le *Show 2008* de l'école Du Versant a connu un grand succès grâce à la détermination des organisateurs Nicolas Houle et Jessica Poitras, à la générosité des jeunes, ainsi qu'à la collaboration de l'école Du Versant et du club Optimiste Pointe-Gatineau. Sur la photo, Jacques R. Forget, du club Optimiste Pointe-Gatineau, Carmen Wynn et Céline Bériault, du CHEO, entourent les deux jeunes organisateurs du *Show 2008*, Nicolas Houle et Jessica Poitras.

Gala de l'excellence

Le Réseau des femmes d'affaires et professionnelles (REFAP) de l'Outaouais a fait connaître les candidates en lice pour l'obtention de l'une de ses quatre reconnaissances, remises le 7 février prochain lors de son Gala de l'Excellence.

Dans la catégorie Femme d'affaires,

D^{re} Patricia Berbari, de la Clinique de chirurgie plastique et esthétique, Sylvie Grenier, propriétaire de la Clinique d'échographie de l'Outaouais, et Céline Solmini, propriétaire de Gamins Malins, sont en nomination.

Le prix Femme professionnelle sera remis à l'une des quatre personnes suivantes, soit Clau-

dette Desmarais, des Résidences de la Gappe, Sylvie Jean, de la Caisse Desjardins de Hull, Brigitte Carrière, du cabinet d'assurance de dommages La Turquoise, et Corinne Lorman, de la Fondation québécoise du cancer.

Dans la catégorie Travailleuse autonome, Anne Brunet, de l'entreprise Mariage de rêve, Francine Rodrigue, d'Image et cosmétiques Lifestyle by Design, et Mireille Apollon, de Gestion et conseils en coopération internationale, se sont démarquées cette année.

La jeunesse sera aussi honorée avec la remise du prix Juventas, dédié à la relève. La candidature de Mylène Dery, de SITO, de M^{re} Isabelle Fortin, de Décarie Fortin avocats, ou de Marie-Claude Pichette, du Groupe Demers, pourrait être retenue.

Le Gala de l'Excellence se déroulera au Hilton du Lac-Labelmy.

Pour l'amour du français

Impératif français décerne chaque année le prix Lyse-Daniels et le prix Impératif français à des personnes, des entreprises ou des organismes qui se distinguent par leur contribution à la promotion de la langue française et des cultures d'expression française.

De plus, chaque année, Impératif français attribue les prix Citron et Coco à des organismes ou des entreprises qui sont sensibles ou insensibles à la qualité des services offerts en français.

Le jury choisira les lauréats

parmi les candidatures reçues d'ici le 23 février.

Les candidatures doivent être envoyées par télécopieur au 819-684-5902, ou par courriel à Imperatif@imperatif-francais.org.

Les lauréats seront dévoilés en mars dans le cadre du déjeuner-causerie soulignant la Francofête annuelle. Pour plus d'information, composez le 819-684-8460.

Une petite pause

C'est le temps pour moi et ma petite famille de faire une pause

pour le temps des Fêtes.

Dès la semaine prochaine, je me dirige vers mon Saguenay natal pour retrouver ma famille et fêter Noël dans la plus pure tradition saguenéenne.

Vous aurez compris que la tourtière, la dinde et les petits cafés «fortifiés» seront à l'honneur.

Alors, à vous tous chers lecteurs et amis du milieu communautaire de la région, je vous souhaite un très bon temps des Fêtes et une excellente année 2009.

On se retrouve le 5 janvier.



Des paniers de Noël

Une tradition chère à la Caisse populaire Trillium est la remise de dons pour contribuer à l'achat de paniers de Noël. Cette année, la Caisse a remis 1000 \$ à 12 organismes d'Ottawa et de l'Est ontarien, entre autres, à la Société Saint-Vincent de Paul d'Orléans, à la Conférence Saint-Vincent de Paul de la paroisse Saint-Sébastien, aux Chevaliers de Colomb de Carlsbad Springs et à la Coopérative Ami jeunesse. Au total, c'est donc 12 000 \$ qui sont remis à divers organismes communautaires et paroisses d'Ottawa et de l'Est ontarien. Sur la photo, des représentants de la Société Saint-Vincent-de-Paul et de la paroisse Saint-Sébastien.



cyberpresse.ca

Publié le 19 décembre 2008 à 06h10 | Mis à jour à 06h12

Déconseillés aux moins de 6 ans



Archives La Presse



Ariane Lacoursière
La Presse

Les enfants de moins de 6 ans ne devraient plus consommer de médicaments en vente libre contre la toux et le rhume, recommande Santé Canada. Après avoir longuement analysé les sirops antitussifs et les produits décongestionnants, l'organisme fédéral conclut que leurs effets sur le rhume sont nuls et qu'ils mettent inutilement en danger la santé des jeunes.

«Nous demandons aux compagnies de revoir l'étiquetage de leurs produits de façon à ce qu'il soit inscrit que les médicaments ne devraient pas être recommandés pour les enfants de moins de 6 ans», a annoncé le directeur du

bureau des produits pharmaceutiques à Santé Canada, le Dr Marc Berthiaume.

Les entreprises devront avoir modifié leurs étiquettes d'ici l'automne 2009. Entretemps, Santé Canada recommande aux parents de ne pas donner de médicaments à leurs enfants de moins de 6 ans.

Parce que les jeunes de 6 à 12 ans sont tout de même légèrement à risque, Santé Canada recommande aussi aux parents de consulter leur médecin avant de donner des antitussifs ou des décongestionnants à des enfants de ces âges.

L'an dernier, Santé Canada avait décidé d'analyser les médicaments contre la toux et le rhume après la parution d'une série d'études controversées sur ces produits.

Le New England Journal of Medicine avait publié une recherche montrant que plus de 1500 bébés de moins de 2 ans avaient été hospitalisés entre 2004 et 2005 après avoir consommé ces médicaments. La Food and Drug Administration avait annoncé que 123 bébés étaient morts après avoir ingéré ces produits. Et les Centres fédéraux pour le contrôle et la prévention des maladies des États-Unis avaient montré que plus de 7000 enfants de moins de 11 ans devaient être amenés chaque année aux urgences après avoir consommé ces médicaments.

À l'époque, Santé Canada avait demandé que les médicaments contre la toux ne soient plus donnés aux enfants

de moins de 2 ans. Mais aujourd'hui, l'organisme va encore plus loin et étend sa consigne aux enfants de moins de 6 ans.

Pourquoi viser 6 ans? «Parce que nos recherches montrent qu'il y a trois fois plus d'effets secondaires chez les enfants de moins de 6 ans que chez ceux âgés de 6 à 12 ans», explique le Dr Berthiaume, qui précise toutefois que les effets secondaires sont rares. Au Canada, seuls quatre bambins sont morts dans les dernières années après avoir consommé des médicaments contre le rhume.

Le Dr Berthiaume justifie la décision de Santé Canada en expliquant qu'aucune étude n'a encore prouvé que les médicaments contre le rhume sont efficaces. «On n'a jamais prescrit ces médicaments, car on savait qu'ils étaient inefficaces», confirme la pédiatre Maria Buithieu de l'hôpital Sainte-Justine.

Les antitussifs et décongestionnants peuvent au contraire avoir des effets secondaires majeurs chez les enfants, telles l'arythmie et des convulsions. «Si le médicament n'a pas d'effets bénéfiques, pourquoi risquer de donner des effets secondaires?» demande-t-elle.

La Dre Buithieu explique que le poids varie grandement d'un enfant à l'autre et qu'il est donc difficile d'établir une posologie uniforme. Elle ajoute que, sans le savoir, des parents donnent souvent plus d'un médicament contre le rhume à leur enfant. «Certains médicaments contiennent les mêmes ingrédients. En les combinant, on double la dose, ce qui est dangereux», dit-elle.

Le Dr Berthiaume rappelle que des moyens naturels existent pour faire cesser les symptômes du rhume, notamment le sommeil, l'hydratation et une humidité ambiante suffisante.

les produits visés

Les sirops antitussifs, certains antihistaminiques qui limitent l'éternuement et l'écoulement nasal et les décongestionnants sont visés. Les comprimés qui atténuent la fièvre ne le sont pas. Pour la liste complète, consulter le site de Santé Canada (www.hc-sc.gc.ca)

City, transit union, mediator get back to table on weekend

But don't get your hopes up, officials from both sides warn

By Jake Rupert, with files from Patrick Dare and Rob Warner December 19, 2008



The union, which represents drivers, mechanics and dispatchers at OC Transpo, went on strike Dec. 10 largely over control of drivers' scheduling and route assignments.

Photograph by : Pat McGrath, The Ottawa Citizen

Officials at the city and its striking transit union hope the 10-day-old labour stoppage will come to an end soon, but promise nothing heading into renewed contract negotiations tomorrow.

It will mark the first head-to-head meeting between the two sides since the strike began on Dec. 10, and, at the request of both sides, a federal mediator will be present to help bring an end to the strike.

Both sides caution that there has been no breakthrough on any outstanding issue, including scheduling and route assignment control, which led to the strike. They have simply agreed to talk, but the fact they are meeting at all is progress, both sides say.

"I think this is good," said the Amalgamated Transit Union's national representative, Randy Graham. "If you don't talk, you can't get a deal. So we're talking." The renewed talks were made possible when Mayor Larry O'Brien invited Mr. Graham for a chat yesterday morning.

At the end of the two-hour meeting, each side agreed they would back off their hardline positions on scheduling and start with a clean slate in an effort to break the standoff.

The union, which represents roughly 2,300 drivers, mechanics and dispatchers at OC Transpo, went on strike Dec. 10 after talks broke down over a city demand to control drivers' scheduling and route assignments, which for the last nine years has been largely controlled by the workers.

Until yesterday, both sides said no talks would happen unless the other side essentially capitulated on this issue.

Mr. O'Brien had said there could be no deal unless the union accepted the city's demand for more control over scheduling because it would allow the municipality to run the transit system more cost-effectively, safely, and reliably.

The union said the strike would end if the city dropped its scheduling demands, or its negotiators would at least go back to the table if the municipality agreed to deal with the scheduling issue in a separate negotiation or mediation.

The news of the negotiation renews hope that the world junior hockey championships, due to begin in Ottawa on Dec. 26, will go ahead without disruption.

The union discussed at a meeting earlier this week whether to picket the IIHF World Junior Championship in an effort to increase pressure on the city. Seeing the international event as an ideal way of publicizing their message, members discussed sending as many as 500 picketers to Lansdowne between 2 p.m. and 4 p.m. on week days.

In a memo to city council on the renewed talks, Mr. O'Brien cautioned there is no agreement or even movement on either side on the main issue.

"Nothing has been removed from the table, and we have not agreed on any process in advance," he said.

At a brief press conference, he said people hoping for a quick end to the strike shouldn't get too optimistic.

"This is just the first step, and there is a lot of ground to cover," he said.

Mr. Graham agreed with this, but said his union's clear goal "is to get a deal."

Jim Haddad, secretary-treasurer of the union, said the two sides have agreed to put everything back on

Listeriosis victims to get \$25M to \$27M

Quick settlement reached in lawsuits against Maple Leaf

By Tiffany Crawford December 19, 2008

Class-action lawsuits against Maple Leaf Foods in connection with a listeria outbreak in processed meat that was linked to the death of 20 Canadians have been settled out of court for a cost estimated at between \$25 million and \$27 million.

The top executive at Maple Leaf Foods yesterday called the settlement "fair and reasonable."

"This was a tragic experience and I want to acknowledge the co-operation of all the parties involved to ensure that people affected receive timely restitution," company president Michael McCain said.

"Our goal throughout this legal process has been to negotiate a fair and early settlement so that we can obtain court approvals and promptly compensate families who were affected," said Mr. McCain, who previously apologized to the public and said the company would take full responsibility.

Retired Calgary resident Brian Witwicki, who said he was "sick for weeks" with listeriosis, praised Mr. McCain for a quick resolution, adding it would have been very stressful if the litigation had dragged on longer.

"The leadership and effort taken by Mr. McCain from the onset of this unfortunate event are truly commendable," Mr. Witwicki said.

Lawyers for the case also said Maple Leaf Foods acted responsibly and lived up to its promise to help victims and their families.

"We are very pleased all of the actions across Canada have been resolved quickly, efficiently and in the best interest of the class," said Colin Stevenson of Stevensons LLP, one of a team of lawyers for the plaintiffs. Eight other Canadian law firms were involved in the suit.

The suits were launched in August in Ontario, Quebec, British Columbia, Alberta and Saskatchewan. Subject to court approval, however, all cases will be handled only in Saskatchewan, Quebec and Ontario, said Ted Charney, of Falconer Charney LLP, another lawyer involved in the suit.

There are about 5,000 plaintiffs, but lawyers said that number could grow if others come forward. The amount of compensation for each of those individuals would vary.

The class definition covers Canadians who experienced physical injuries such as illness or the death of a family member as well as those who experienced emotional distress.

The amount of money each class member would receive would depend on the severity of their illness.

"In the case of someone who died, for the estate itself there will be \$120,000, plus \$30,000 for the spouse of the deceased and \$30,000 for the children of the deceased and \$20,000 for the parents," Mr. Stevenson said.

At the other end of the scale would be someone who became ill for only a day or two after consuming the meat, he said.

"So someone like that would get up to \$780."

A full grid outlining the particulars of the settlement will be posted online at mapleleaffoodsclassaction.com.

Lawyers expect to receive court approval by February, which means the plaintiffs could receive cheques by sometime next summer, Mr. Stevenson said.

The national class-action suit originally claimed \$100 million for all consumers who purchased or consumed products on the Maple Leaf Foods recall list.

However, while the final amount is just one-quarter of the original claim, Mr. Charney said the clients were "delighted with the result."

Tim Clark, whose elderly mother, Frances Clark, was one of the Canadians who died from listeria, has described his mother's death as "awful."

Ms. Clark, 89, was the first person to be publicly identified as a victim of the outbreak. She died Aug. 25 in hospital at Madoc, Ont.

Mr. Clark said his mother was rushed to hospital after developing a sudden high fever,

extreme weakness, aches and pains and laboured breathing. As the day progressed, she became unable to speak. Within days, she was unconscious, and she eventually died.

The Maple Leaf Foods Toronto meat-processing plant was shut for a month after it was determined that its deli meats had been contaminated with *Listeria monocytogenes*.

The company, which employs about 23,500 people, recalled more than 200 brands of ready-to-eat deli meats and sandwiches.

The class-action settlement will be fully funded by the company's liability insurers, Maple Leaf said.

Listeria monocytogenes is a bacterium that exists in the environment and can contaminate meats, fish and vegetables. It can lead to the development of listeriosis, which is associated with flu-like symptoms that can include nausea, vomiting, cramps, diarrhea, high fever, severe headache, neck stiffness, constipation, persistent fever and death.

© Copyright (c) The Ottawa Citizen